



Le service public,
on l'aime, on le défend



Fiers du Service Public ?
Dites-le sur www.fiers-du-service-public.fr



Fiers du Service Public ?
Dites-le sur www.fiers-du-service-public.fr



Fiers du Service Public ?
Dites-le sur www.fiers-du-service-public.fr



AFFECTATIONS INTRA-ACADEMIQUES JUIN 2011

DECLARATION DES REPRESENTANTS SNUEP-FSU à la CAPA des PLP Mardi 21 juin à 14 H.

Les commissaires paritaires du SNUEP – FSU ont pris la décision de siéger aujourd'hui à la CAPA des PLP car nous avons à cœur que le mouvement puisse se passer dans les meilleures conditions pour nos collègues comme pour les services du rectorat et que les affectations soient arrêtées le plus tôt possible.

Néanmoins, nous tenons à réaffirmer notre attachement aux règles des instances paritaires qui prévoient que les représentants des personnels puissent disposer des documents préparatoires sous forme papier et électronique, au moins 8 jours avant la session prévue.

Par ailleurs, le fichier global qui nous a été transmis mardi 14 juin comprend toutes les catégories relevant de CAPA ou FPMA différentes. Or, toutes les organisations syndicales ayant des élus dans l'une des instances concernées ont eu accès à l'ensemble des affectations de toutes les catégories d'enseignants du second degré, y compris pour les catégories où elles n'ont pas d'élus. Cela pose un problème réglementaire car les informations personnelles contenues dans ce document sont confidentielles et seuls les élus de chaque catégorie doivent y avoir accès.

Nous rappelons également notre demande que les supports réservés à d'éventuels stagiaires soient réintégrés dans le mouvement, demande formulée à plusieurs reprises par le SNUEP, LE SNES et le SNEP et restée sans réponse de votre part.

Pour finir, nous souhaitons exprimer notre profond respect pour le service public d'éducation et ses règles de fonctionnement, en particulier celles qui régissent, dans la fonction publique, la consultation paritaire des représentants des personnels.

